



Le saviez-vous ?...

Les marques des tâcherons dans la basilique de Paray-le-Monial

Lors de la première étape de la restauration de la basilique, profitant de l'installation des échafaudages, je me suis proposé de relever toutes les marques de tâcherons se trouvant à l'intérieur de la basilique. Une fois relevées, j'ai reporté toutes ces marques sur une feuille unique ci-dessous. On y trouve des lettres de l'alphabet romain : T, M, L, D, A, P, S... de l'alphabet grec ϵ γ et des signes particuliers comme les coquilles d'escargot et les étoiles à cinq branches.



Un certain nombre de signes identiques se trouvent placés au même endroit : par exemple on trouve une bonne dizaine d'escargots sur le pilier sud de la travée droite du chœur à l'entrée de l'abside. On trouve aussi plusieurs étoiles à cinq branches sur le pilastre du déambulatoire se trouvant à droite de l'entrée de l'absidiole centrale. Ces marques sont-elles faites pour indiquer l'endroit où il faut placer la pierre ?

Intéressons-nous à la grande arcade nord de la travée de chœur. Comme toutes les grandes arcades de la basilique, elle est décorée d'une rangée d'oves. On constate que parfois ces oves appartiennent à deux pierres différentes. Profitant des échafaudages, j'ai pu remarquer que dans deux



cas précis, les deux pierres sont repérées par une marque de tâcherons. Ces marques sont particulières : ce sont des lettres grecques ϵ γ . J'ai surligné ces marques et la séparation des deux pierres.



J'ai relevé les deux epsilons. Les bords extérieurs des deux lettres sont distants de 6,5 cm. Il est donc impossible de les voir d'en bas. Il semblerait donc que ces pierres aient été sculptées au sol avant de les mettre en place sur l'arcature. Il suffisait de les placer suivant l'ordre de l'alphabet grec. On peut donc penser que ces marques servent à positionner les pierres au cours de la construction des différents éléments d'architecture que ce soit pilastres, piliers ou arcatures.

Bernard Durand

Paray-le-Monial, le 16 janvier 2018

Cher-e-s Amie-e-s,

Je suis heureux, au nom des Amis de la basilique, de vous présenter tous mes vœux pour cette année 2018. Qu'elle vous apporte ce que vous désirez le plus, pour vous, votre famille, vos amis, vos proches.

L'association franchit avec vous un cap puisque nous aurons l'occasion d'assister les 6 et 7 octobre 2018 au 20^e « Rendez-vous d'automne », consacré cette année aux hôpitaux à l'époque médiévale.

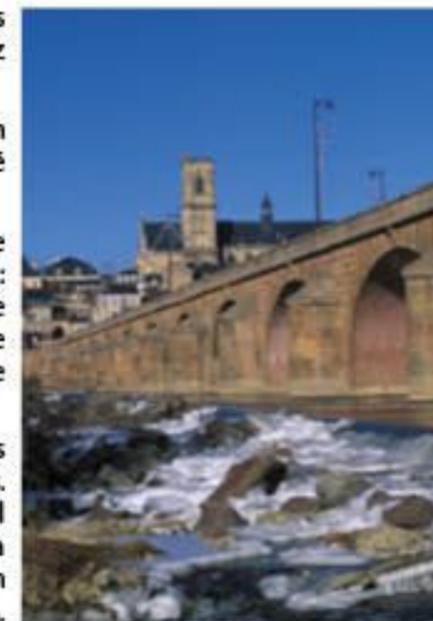
Rappelez-vous, rappelons-nous, en 1992, le 9^e centenaire de la basilique était célébré. Le premier colloque était organisé avec un titre prometteur : *Basilique de Paray-le-Monial : l'Histoire, l'Art, la Vie*. Trois termes qui se combinent et qui, on peut le dire, constituent une belle philosophie de vie pour les Amis de la Basilique. Trois termes à l'ombre desquels notre association s'est développée, avec vous.

A partir de 1998, on peut véritablement parler de « Rendez-vous d'automne » puisque chaque année, en octobre, nous nous retrouvons. Cette évocation de l'histoire de l'association est l'occasion de saluer le travail de Marie-Thérèse Engel qui a accompagné la croissance des Amis de la Basilique. Durant de nombreuses années, elle s'est consacrée à l'organisation du colloque annuel et a rempli différentes fonctions au sein de notre CA, notamment la présidence. Elle a décidé de prendre une « retraite » méritée ! Qu'elle soit remerciée pour tout le travail qu'elle a accompli.

2017 a été une année riche pour les Amis de la basilique. Les Actes du colloque 2015, *Les tympans romans. Lecture, analyse et conservation*, sont parus en début d'année. Il est d'ailleurs toujours possible de se les procurer. La présentation de l'ouvrage au grand public a été faite lors de l'Après-midi Conférences organisé le samedi 14 janvier 2017 que nous pouvons résumer en quelques mots : un thème « Histoire et images », trois conférences, une tour Saint-Nicolas remplie. Les autres manifestations ont également remporté un beau succès, à l'image du voyage à Nevers le 25 mars. Sans oublier bien sûr le colloque annuel, les 7 et 8 octobre, qui nous a réunis autour du « Monachisme au féminin ». La combinaison des conférences le samedi et des visites le dimanche produit un solide alliage, qui fêtera donc son 20^e anniversaire en 2018.

Mais faudra-t-il attendre octobre 2018 pour nous retrouver ? Non, rassurez-vous. Comme l'an dernier, la nouvelle année débute avec l'Après-midi Conférences à la tour Saint-Nicolas, le 13 janvier. Il n'est plus question d'« Histoire et d'images » mais de « Vie quotidienne et d'habitat au fil des siècles ». Et le 24 mars, nous irons à la découverte de l'Auvergne romane, du côté de Mozac, Marsat et Volvic. Sans oublier, quelques jours avant, notre traditionnelle Assemblée Générale, le 12 mars.

Dans l'attente de vous retrouver à l'occasion de ces rendez-vous ou, pourquoi pas, lorsque vous irez sur notre site Internet ou notre compte Facebook, je vous renouvelle, au nom des Amis de la basilique, tous mes vœux pour cette nouvelle année.



Le Président
Etienne Couriol



Les rendez-vous d'automne 2018

« *Ubi caritas :*

les établissements de soins au Moyen Age »

Dans l'Antiquité chrétienne, la *caritas*, c'est-à-dire l'amour du prochain, fait passer la sollicitude envers les faibles et les malades de la sphère privée au domaine public. Le cadre institutionnel de ce qui deviendra l'hôpital est défini dans le code de Justinien au VI^e siècle. L'accueil des voyageurs, les soins donnés aux malades et l'assistance envers les indigents font partie des objectifs que l'Église s'est fixés très tôt (canon LXXV du concile de Nicée, 325). Dès le haut Moyen Age, les évêques ont obligation de créer et d'entretenir dans leur ville un hôpital : le *xenodochium*. Celui de Césarée de Cappadoce, fondé vers 370 par saint Basile, évêque de la ville, nous est connu grâce à une description de Grégoire de Nazianze. Dans le monde monastique, l'accueil des pauvres et le soin des malades sont un devoir sacré. Selon la règle de saint Benoît (VI^e siècle), « Il faut avant tout et surtout se préoccuper de l'assistance aux infirmes, de manière à les servir exactement comment servirait le Christ en personne, car il a dit : *j'étais malade et vous m'avez visité* ».



F.-O. Touati a relevé la présence dans le monastère de Cormery (Touraine) d'un *hospitalarius* et d'un médecin, nommé Gérard dès les années 1020-1040. Comme tout établissement clunisien, le prieuré Paray-le-Monial possédait une infirmerie, qui devait normalement se trouver au sud-est de la basilique, en arrière de l'église mariale, avant d'être transférée à l'ouest à l'époque moderne. Apparue au XI^e-XII^e siècle, des ordres hospitaliers comme ceux de Saint-Jean de Jérusalem et de Saint-Lazare de Jérusalem, liés aux croisades, ou celui de Saint-Antoine-en-Viennois, se consacrent à des soins médicaux plus spécialisés, les blessures de guerre, la lèpre, le « feu saint Antoine » ; de ces vocations naîtra la médecine moderne. Les hospitaliers de Saint-Antoine vont rapidement s'étendre à toute l'Europe, appelés par les autorités locales pour leur compétence. Ils posséderont de nombreuses maisons, notamment à Lyon et, en Bourgogne du sud, à Mâcon et à Chalon. Des descriptions précises nous permettent de restituer les bâtiments de soin et leurs agencements.

Nicolas Reveyron

Voyage du samedi 24 mars 2018

Nous organisons une journée à Mozac, Marsat et Volvic consacrée à l'art roman en Auvergne.

Un guide conférencier vous conduira à la découverte de l'abbaye de Mozac durant la matinée. Après un déjeuner auvergnat, l'après-midi sera consacré à la visite commentée de l'église et du village de Marsat. Nous terminerons la journée à Volvic.



Un peu d'histoire...

Pourquoi la Tour d'Auvergne domine Paray ?

Les *Echos du silencieux* vous ont présenté un personnage qui a fait grand bruit, Emmanuel Théodose de La Tour d'Auvergne, cardinal de Bouillon (1643-1715). Sa voix s'est tue et l'écho du silencieux peut raisonner. Vous l'avez connu abbé de Cluny dès 1683, brouillé avec Louis XIV, exilé à Paray et empêtré dans des difficultés avec les moines à propos de la construction du mur de la discorde. Remontons un peu le temps pour comprendre le destin d'un tel personnage. Certes être abbé de Cluny n'est pas rien, mais être membre de la famille La Tour d'Auvergne est également notable. D'ailleurs Emmanuel Théodose ne l'oublie pas, lui qui a fait placer au sommet de la tour du château les armes parlantes de sa famille, une autre tour surmontée d'une girouette.



Depuis 1444, la famille possède la puissante vicomté de Turenne. Par son mariage en 1591, Henri de la Tour d'Auvergne, protestant, ami d'Henri IV, mais dont la fidélité vacille à plusieurs reprises, devient duc de Bouillon et

prince de Sedan. Deux de ses fils s'illustreront : Frédéric Maurice et son cadet Henri. Ce dernier n'est autre que le maréchal Turenne, à qui Louis XIV doit de belles victoires, et dont la conversion au catholicisme est à mettre à l'actif de Bossuet. Frédéric Maurice, père d'Emmanuel Théodose, se convertit également au catholicisme et n'hésite pas lui non plus à s'opposer à la monarchie. La lignée dont hérite Emmanuel Théodose est prestigieuse.

Quelle image Emmanuel Théodose donne-t-il de lui ?

En 1688, à l'occasion de l'élection de l'évêque de Liège, Madame de La Fayette, dans les *Mémoires de la cour de France*, en dresse un portrait peu flatteur :

« Nous avons un très grand besoin d'un homme qui fût dans nos intérêts, et le Roi voulut absolument que ce fût le cardinal de Furstemberg [...]. On offrit au Roi d'élire le cardinal de Bouillon ; mais Sa Majesté était trop mal contente de lui et de toute sa famille pour en souffrir l'élevation. Le Roi dit qu'il ne le voulait pas, et en même temps donna ordre au cardinal de Bouillon de donner sa voix, et d'engager celles de ses amis pour Furstemberg. Il y a apparence qu'il ne fit pas ce que le Roi avait souhaité de lui, et il fit en très mal habile homme, car d'abord il s'engagea, et promit tout ce que le Roi voudrait, et puis il écrivit une lettre au Père de Lachaise, confesseur du Roi, où il lui demandait son conseil, et prétendait que sa conscience l'engageait à d'autres intérêts que ceux qui lui étaient prescrits par le Roi. Enfin, on vit clairement, peu de temps après, que l'on n'avait pas lieu d'être content de sa conduite, car on fit arrêter son secrétaire [...], et peu de temps encore après, un sous-secrétaire. On élut donc un autre évêque de Liège que Furstemberg »¹.

Si l'on consulte Saint-Simon, on ne s'étonnera pas que le ton soit acerbe. Le goût du cardinal pour le luxe n'est peut-être pas le plus grave. Saint-Simon souligne qu'il ose se couvrir devant le pape. Il l'accuse d'avoir intrigué dès 1698, alors qu'il est ambassadeur de France à Rome, pour que son neveu Henri Oswald soit nommé cardinal, en vain. Emmanuel Théodose, qui avait accédé à ce titre alors qu'il n'avait pas encore atteint sa 26^e année, souhaite que son neveu fasse de même à 27 ans. Mais ce dernier devra attendre bien longtemps, plus de quatre décennies.

Dans une lettre à la duchesse de Hanovre datée du 26 août 1700, la Princesse Palatine, belle-sœur de Louis XIV, livre un récit détaillé de la disgrâce d'Emmanuel Théodose, doyen du Sacré Collège et grand aumônier :

« Hier on a appris que le roi avait donné ordre à M. de Monaco de se rendre auprès du cardinal de Bouillon pour lui dire de donner sa démission de sa charge, de

quitter l'ordre du Saint-Esprit et de faire enlever les armes royales qu'il a sur sa maison à Rome. Le roi a fait défendre en outre, non seulement à tous les cardinaux français, mais encore à tous les Français qui sont à Rome, d'aller chez ce cardinal et de lui parler. M. de Monaco a dit au cardinal de Bouillon qu'il était affligé de lui porter de si mauvaises nouvelles, mais qu'il ne pouvait faire autrement que d'exécuter l'ordre formel du roi. Le cardinal ne lui répondit que ces seuls mots : *Je reçois avec respect les ordres du roi. – Mais, dit M. de Monaco, qu'avez-vous résolu sur votre démission ? Dites ce que je dois répondre.* Le cardinal répéta encore : *Je reçois avec respect les ordres du roi.* Et quoi que M. de Monaco ait pu lui demander, il lui a été impossible d'en tirer autre chose que cette éternelle réponse : *Je reçois avec respect les ordres du roi.* Mais dès que M. de Monaco fut parti, le cardinal de Bouillon expédia un courrier au roi. On ne sait pas encore ce qu'a apporté ce courrier. En attendant, cette nouvelle fait grand bruit ici [...]

Dans une lettre adressée à la même duchesse de Hanovre, le 7 septembre 1710, la Princesse Palatine évoque une dernière fois le cardinal de Bouillon qui garde une place sur l'échiquier européen :

« Je ne métonne pas que le pape veuille défendre le cardinal de Bouillon. Si notre roi était dans la prospérité, le pape approuverait tout ce qu'il fait au cardinal ; mais comme c'est l'empereur qui est heureux, notre roi doit avoir tort aux yeux du pape envers le cardinal »².

Les liens entre les La Tour d'Auvergne et Cluny perdurent après la mort d'Emmanuel Théodose en 1715 puisque son neveu Henri Oswald lui succède à cette date comme abbé de Cluny, avant de devenir archevêque de Tours en 1719 puis de Vienne en 1721. Le XVIII^e siècle police l'image de la famille, qui ne peut être résumée à la figure haute en couleur du cardinal de Bouillon. En mai 1782, dans ses *Mémoires*, la baronne d'Oberkirch livre ainsi un portrait mélioratif des La Tour d'Auvergne⁴.

Si tout ceci est bien avéré, il est en revanche une histoire qui l'est moins, rapportée notamment par Henri de Régnier⁵. L'on dit que dans la tour du château des moines, le cardinal de Bouillon recueillit et hébergea le cheval de son oncle Turenne mort au combat à Salzbach en 1675. L'attrait de Paray-le-Monial pour le monde hippique ne peut pas remonter aussi loin !

Etienne Couriol

² Lettres de Madame duchesse d'Orléans née Princesse Palatine, Paris, Mercure de France, 1985, p. 188

³ Ibid., p. 292.

⁴ Mémoires de la baronne d'Oberkirch sur la cour de Louis XVI et la société française d'avant 1789, Paris, Mercure de France, 2000, p. 220-221.

⁵ Henri de RÉGNIER, Lui ou Les Femmes et l'Amour ; suivi de Donc... et Paray-le-Monial, Paris, Mercure de France, 1929, p. 187.

¹ Histoire de Madame Henriette d'Angleterre suivie de Mémoires de la cour de France pour les années 1688 et 1689 par Madame de La Fayette, Paris, Mercure de France, 1988, p. 112-113.